



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 07-2013 - Séance du 29 avril 2013 - Orale

Véhicule du service des forêts

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Suite à un accident de la route à la fin du mois de mars 2013, le véhicule de transport de personnes des forêts (bus Toyota Hiace) a été complètement détruit.

Ce véhicule, de marque Toyota, modèle Hiace 4x4, avait été acquis en 2004, et avait déjà parcouru plus de 80'000 kilomètres.

Pour le remplacer, le choix étant relativement limité dans une gamme de prix accessible et des délais pouvant aller jusqu'à 2 ans d'attente, le choix s'est porté sur un véhicule, neuf, modèle VW T5 Comi 4x4, pour un prix, toutes options comprises (crochet d'attelage, etc) de CHF 39'990.- TTC, frais d'immatriculation compris. L'offre retenue a été présentée par un garage st-légerin (garage de St-Légier sàrl).

Ce montant n'était pas prévu au budget 2013, mais ce remplacement ne saurait être différé.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay



Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 29 avril 2013

Mme Antoinette Siffert, Municipale déléguée

Copie au bureau du Conseil communal